

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 octobre 2014  
(convocation du 24 octobre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel  
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45  
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45  
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume  
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h  
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique  
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas  
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel  
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h  
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas  
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud  
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa  
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30  
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45  
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30  
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel  
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

#### **EXCUSES :**

Mme CAZALET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

#### **LA SEANCE EST OUVERTE**

**Solidarité Internationale dans le domaine de l'Eau - Actions de coopération  
décentralisée - Année 2013-2014 - Validation**

Mme ANNE-LISE JACQUET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

**1- Contexte :**

En application de la Loi *Oudin-Santini dite « Loi Oudin »* (dispositions définies dans l'article L.1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales) et conformément à l'article 18 bis-6 du contrat de concession du Service Public de l'eau potable de La Cub, la Lyonnaise des Eaux affecte, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, une contribution annuelle de 200 000€, actualisée chaque année, à la réalisation d'actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau.

Cette contribution, versée par la Lyonnaise des Eaux à La Cub, est ensuite affectée par celle-ci à des projets de coopération et de solidarité internationale dans le domaine de l'eau.

Conformément à la délibération du Conseil du 28 juin 2013 (n°2013-0481), le Conseil de Communauté a acté la mise en œuvre du dispositif Oudin-Santini sur la base d'une contribution groupée sur 2 années, soit un montant total de 400 000 € pour 2013 et 2014, répartis en 2 enveloppes :

1) une enveloppe pour un « Appel à projets » de solidarité internationale dans le domaine de l'eau (200 000€).

2) une enveloppe affectée aux actions de coopération décentralisée de La Cub, dans le domaine de l'eau, en lien avec les accords signés ou à venir (200 000€), car l'eau est une thématique privilégiée des actions à l'international.

La Cub souhaite ainsi affecter une partie de cette seconde enveloppe au financement de deux projets d'étude dans le domaine de l'eau : l'un au Mexique dans le cadre de son accord signé avec la Zone métropolitaine de León (Etat du Guanajuato), et l'autre, en Inde, dans le cadre de son projet d'accord avec la région métropolitaine d'Hyderabad (nouvel Etat du Telangana).

La participation financière (sur l'enveloppe « loi Oudin ») pour ces deux projets est estimée à 125 600€.

## **2 - Projets d'étude proposés dans le cadre des actions de coopération en matière d'eau pour 2013-2014 :**

Chaque projet traite de problématiques liées à l'eau (potable), répond à un besoin local et doit se dérouler en concertation avec les autorités locales. Les porteurs de projets font appel à une université ou un organisme de recherche bordelais et leur étude ne doit pas consister en un programme de recherche scientifique pure. Le plan de financement des projets doit faire figurer une contrepartie du partenaire étranger, par un apport en numéraire et/ou en valorisation. Une attention particulière sera portée à l'utilisation des fonds par les porteurs de projet (rapports intermédiaires requis avant le versement des acomptes et du solde).

### **2.1 - Projet d'étude au Mexique**

#### **2.1.1 - Territoire de Projet : Zone métropolitaine de León (ZML) – Etat du Guanajuato**

**Autorité locale contact :** Zone métropolitaine de León (ZML) – Etat du Guanajuato

Un accord de coopération a été signé entre La Cub et la Zone métropolitaine de León en octobre 2011. Il est envisagé qu'il soit renouvelé en novembre 2014.

**2.1.2 - Thème** du projet d'étude : « La Question de l'eau dans la Zone métropolitaine de León, Etat du Guanajuato, et la Communauté urbaine de Bordeaux, réflexions pluridisciplinaires et internationales, France - Mexique. »

#### **2.1.3 - Contexte et objectifs du projet :**

Les problèmes d'eau dans l'État de Guanajuato sont liés à la fois au régime climatique mais aussi aux conditions géologiques du territoire. Selon les pluies, il y a des problèmes soit de pénurie en termes d'approvisionnement soit d'excès qui se traduisent par des glissements de terrain et des inondations qui peuvent affecter la population ou les infrastructures. En plus de la situation météorologique, les conditions géologiques des deux territoires, ZML/ville de Guanajuato, impliquent que les eaux qui se déversent dans le bassin de la rivière Guanajuato, contiennent des éléments potentiellement toxiques et des concentrations qui dépassent les limites établies par les normes officielles mexicaines (NOM).

Ce projet partira de l'étude des conflits environnementaux pour remonter aux principes de définition des politiques internationales d'utilisation des ressources en eau dans les espaces urbains et ruraux concernés par la Zone Métropolitaine de León et la Communauté urbaine de Bordeaux, notamment en ce qui concerne la gestion politique des territoires et la production des identités locales. Il scrutera les nouveaux enjeux (changement climatique, métropolisation) à travers : d'une part leurs modes d'appropriation par les acteurs de l'eau ainsi que les recompositions qui en résultent ; d'autres part les déplacements des conflits et de leurs modes de gestions, ainsi que les luttes autour de la redéfinition des instruments de gestion de l'eau.

Le projet sera mené par une équipe scientifique pluridisciplinaire composée de chercheurs en hydrogéologie, économétrie, histoire, architecture, philosophie, etc. Ce projet devra permettre d'identifier les problématiques et d'en améliorer la connaissance. Il devra identifier des modes de résolution et définir des préconisations pour l'action publique.

Par ce projet, La Cub souhaite s'inscrire dans le prolongement de l'action « eau (et assainissement) » prévue dans l'accord de coopération, en créant un programme d'étude franco-mexicain dans ce domaine (La Cub-ZML). Pour atteindre cet objectif, La Cub est en contact depuis le mois de janvier 2014 avec le CEMCA (Centre d'Etudes Mexicaines et Centraméricaines) par le biais de l'Ambassade de France à Mexico.

#### **2.1.4 - Partenaire local** et coordinateur du projet d'étude : le **CEMCA**.

Le CEMCA est un centre de recherche qui articule les sciences sociales avec les questions d'environnement et de gestion technique. Il dépend du ministère des affaires étrangères et du Développement International (MAEDI) français et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et travaille en collaboration avec les services culturels et de coopération scientifique et universitaire de l'ambassade de France à Mexico. Il apporte régulièrement son appui pour le montage de projets de recherche entre organismes français et mexicains. Dans le cadre de ce projet, le CEMCA réalisera pour La Cub un travail d'accompagnement au montage d'une coopération internationale du point de vue scientifique avec l'organisation d'une valorisation scientifique et construction d'expertise avec une diffusion auprès des différents acteurs des résultats et pistes de réflexion pour la gouvernance.

Les équipes de chercheurs mobilisées par le CEMCA sont celles de l'Université de Guanajuato, de l'Université de Bordeaux, et du CEMCA, en partenariat avec l'Iplaneg.

#### **2.1.5 - Dates et durée** : décembre 2014 - juin 2016 (18 mois)

#### **2.1.6 - Déroulé** du projet d'étude :

##### Gouvernance :

Le projet d'étude sera mené par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs de l'Université de Bordeaux et de Guanajuato. Un comité de pilotage sera mis en place au démarrage du projet, en accord avec La Cub et la Zone Métropolitaine de León. Il comprendra notamment des acteurs de la Zone Métropolitaine de León et de La Cub, des opérateurs de l'eau des deux territoires, des acteurs de la CONAGUA (commission nationale mexicaine de l'eau), et des scientifiques de l'Université de Guanajuato, de l'Université de Bordeaux et du CEMCA. Il se réunira une fois par an après les séminaires 2 et 3.

Le projet comprend un déroulé en trois phases :

##### Phase 1 : **Coordination** et planification des deux premiers séminaires

Rédaction de l'état de l'art de la situation dans l'Etat de Guanajuato et plus précisément sur la Zone Métropolitaine de León  
Livrable : Rapport sur l'état de l'art.

##### Phase 2 : **Séminaires** interdisciplinaires : retours d'expériences et construction de diagnostics. Mise en place d'un comité de pilotage du projet.

**Séminaire 1 :** Lieu Guanajuato - Présentation des diagnostics pour la ZML/Guanajuato et la Communauté urbaine de Bordeaux.

Date : Début Avril ou Juin 2015 (à confirmer)

Contenu : Séminaire de recherche sur trois jours + Réunions ad-hoc.

Livrable : Etudes de cas, retour d'expérience.

**Séminaire 2 :** Lieu Zone métropolitaine de León – Identification des problèmes et des préconisations

Date : Octobre 2015 (à confirmer)

Contenu : Séminaire de recherche trois jours + Comité de Pilotage un jour + Réunions ad-hoc.

Livrable : élaboration du ou des diagnostics et pistes d'action

**Séminaire 3 :** Lieu Bordeaux - Premiers résultats

Date : Avril 2016 (à confirmer)

Contenu : Séminaire de recherche deux jours + Visite de terrain un jour + Comité de pilotage un jour

Livrable : élaboration du ou des diagnostics et pistes d'action

Phase 3 : **Valorisation** scientifique - Edition d'un cahier de valorisation en deux langues (français, espagnol).

### 2.1.7 - Budget

Le budget total prévisionnel de cette étude s'élève à 161 200 €.

Les dépenses et le plan de financement prévus sont répartis comme suit :

Dépenses		Recettes		
Salaires chercheurs	63 900 €	La Cub (enveloppe « Oudin » 2013-2014)	75 600 €	47 %
Frais études, documentation, séminaires	65 200 €	Le CEMCA	46 850 €	29 %
Communication	7 000 €	Université de Guanajuato, Mexique	23 125 €	14 %
Frais généraux, admin., gestion	25 100 €	Université de Bordeaux	15 625 €	10 %
		Le LyRe	À confirmer	
Total	161 200 €	Total	161 200 €	100 %

## 2.2 - Projet d'étude en Inde

**2.2.1 - Territoire de Projet : Région métropolitaine d'Hyderabad – Etat du Telangana (nouvel Etat créé en juin 2014)**

Autorité locale contact : GHMC - Greater Hyderabad Municipality Corporation

Un Volontaire de Solidarité Internationale de La Cub est sur place depuis le mois d'août 2013 dans le but de faire émerger un accord de coopération avec les autorités locales d'Hyderabad.

**2.2.2 - Thème** du projet d'étude : « Comprendre l'étendue de l'économie des tankers et son implication pour les ressources en eau : une étude du marché des tankers privés à Hyderabad »

### **2.2.3 - Contexte et objectifs du projet :**

Hyderabad a récemment connu une croissance géographique sans précédent, ce qui en fait désormais une mégapole en devenir. L'accès à des services de première nécessité comme la distribution d'eau dans les zones nouvellement urbanisées fait partie des domaines menacés. Hyderabad étant située dans une zone semi-aride avec des aquifères en roche dure, la percolation y est limitée et la quantité d'eau tirée des aquifères dépasse la capacité de recharge. L'eau provient de différentes sources et est acheminée par des tankers municipaux, qui réalisent environ 5 trajets par jour. Néanmoins, l'approvisionnement en eau est limité en termes d'étendue géographique et de quantité.

C'est dans ce contexte qu'ont émergé des opérateurs privés distribuant de l'eau tant aux particuliers qu'aux établissements commerciaux et industriels. Le volume des services privés est en constante augmentation.

L'objectif global du projet d'étude est d'améliorer la connaissance des problèmes liés à la sécurité de l'eau causés par les marchés informels de distribution d'eau et de créer chez les parties prenantes la capacité à engager des processus de transformation menant à une gestion équitable et durable des ressources en eau dans les zones périurbaines de Hyderabad.

Le projet sera complété par une dimension pratique qui vise à apporter des réponses politiques via une étude comparée du fonctionnement des prestataires publics à Bordeaux et Hyderabad.

La réalisation de ce projet pourra constituer une porte d'entrée auprès des autorités locales indiennes en utilisant les résultats de cette étude pour les sensibiliser à la problématique et afficher ainsi concrètement l'intérêt de La Cub pour une coopération avec le territoire d'Hyderabad, et faire émerger un accord de coopération entre La Cub et Hyderabad (GHMC) à moyen terme.

### **2.2.4 - Partenaire local et porteur du projet d'étude : SaciWATERs**

SaciWATERs est un consortium de chercheurs issus des pays d'Asie du sud et dont le siège est établi à Hyderabad. Il est spécialisé dans l'étude des questions liées à l'eau et sa gouvernance en milieu urbain et périurbain, avec une approche très sociologique, et un travail partenarial avec les universités.

Approché par le Volontaire de Solidarité international de La Cub en février 2014, le SaciWATERs a soumis ce projet d'étude à La Cub, et le fera exécuter par ses chercheurs. SaciWATERs a par ailleurs sollicité **Arghyam**, fondation à but non lucratif installée à Bangalore, dans l'Etat voisin du Karnataka, qui soutient financièrement des projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en Inde. La fondation indienne va cofinancer le projet d'étude du SaciWATERs et l'intégrer dans un projet de plus grande envergure : « un schéma directeur sur les problèmes de sécurité de l'eau » commandé par les autorités locales compétentes du HMDA (Hyderabad Metropolitan Development Authority, institution dominée par l'Etat du Telangana).

## **2.2.5 - Dates et durée : novembre 2014 – novembre 2016 (24 mois)**

### **2.2.6 - Déroulé du projet d'étude :**

Gouvernance :

Composé d'une équipe de chercheurs du SaciWATERs aux profils divers, le projet sera mené en association étroite avec les agences publiques. Un groupe consultatif (GC), composé de membres extérieurs, sera chargé chaque année de passer en revue les résultats et les plans du projet. Le GC apportera également un soutien sur les questions stratégiques de politique et de promotion, de lien avec les autorités publiques et d'opportunités de collaboration externe. Le GC se réunira au moins une fois par an, mais conduira si nécessaire des réunions spéciales en fonction des besoins du projet.

Le projet comprend un déroulé en trois phases :

Phase 1 : Phase de recherche au niveau local : mise en place d'un cadre de recherche comparatif pour comprendre les approches publique et privée de la prestation de service par les différentes agences à Hyderabad et Bordeaux.

Cette phase aura pour plan de travail :

- .Volet 1 – comprendre et mesurer l'étendue de l'extraction d'eau par les compagnies privées de tankers,
- .Volet 2 – examiner le degré de conflits entre les acteurs associés à l'économie des tankers,
- .Volet 3 – l'analyse comparative des politiques publiques et de la gestion de l'eau au niveau local, régional et national en France et en Inde.

Phase 2 : Développement des capacités et collaboration internationale - Programme d'échanges franco-indien :

**Séminaire 1** : Lieu : Hyderabad, Inde

Thème : « Comprendre les circuits péri-urbains liés à la sécurité de l'eau : un dialogue croisé entre la France et l'Inde ».

Date : Juin 2015 (à confirmer)

Contenu : Séminaire de recherche trois jours + visites de terrain

**Séminaire 2** : Lieu Bordeaux, France

Visite d'experts et de décideurs politiques indiens à Bordeaux afin d'assurer que la transmission des connaissances et le contact avec l'étranger dans le domaine de la distribution d'eau potable seront efficaces.

Date : juin 2016 (à confirmer)

Phase 3 : Publication d'un rapport d'étude. Publication dans une revue scientifique  
Mise en place d'un site web. Conférence internationale

### **2.2.7 Budget :**

Le budget total prévisionnel de cette étude se monte à 114 333 €.

Les dépenses et le plan de financement prévus sont répartis comme suit :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Salaires chercheurs	47 489 €	La Cub (enveloppe « Oudin » 2013-2014)	50 000 € 43,73 %
Frais études, documentation, séminaires	50 477 €	Le Saciwaters, Inde	10 879 € 9,5 %
Communication	1 454 €	La fondation indienne Arghyam, Inde	48 605 € 42,5 %
Frais généraux, admin., gestion	14 913 €	Le gouvernement local pour le développement rural, Inde	4 848 € 4,24 %
Total	114 333 €	Le LyRe + Suez environnement Inde	À confirmer
		Total	114 333 € 100 %

=====

Les projets de convention, en annexe du présent projet de délibération, précisent les modalités d'attribution de la subvention, les conditions de suivi et de contrôle de la réalisation des projets d'étude, les modalités d'évaluation des projets, les engagements réciproques. Un descriptif complet des projets et leur budget respectif sont annexés à chaque projet de convention.

**Le montant total de la subvention sur l'enveloppe « Oudin » 2013-2014 pour ces deux actions dans le domaine de l'eau est de 125 600€(75 600€ + 50 000€).**

Le reliquat (env. 50 000€) sur la seconde enveloppe pour 2013-2014 pourrait être utilisé en 2015 pour des actions en matière d'eau dans le cadre de la coopération naissante de La Cub avec la ville de Bursa en Turquie.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1115.1.1,

**VU** l'article 18 bis-6 du Contrat de Concession du Service Public de l'Eau modifié selon l'avenant N°9 du 26 décembre 2012,

**VU** la délibération du Conseil de Communauté du 28 juin 2013 (n°2013-0481), validant le principe de mise en place d'actions de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau pour les années 2013-2014.

**VU** la délibération du Conseil de Communauté du 14 février 2014 (n°2014-0183), validant un certain nombre d'appels à projets en matière de coopération internationale,

**ENTENDU le rapport de présentation,**

**DECIDE**

**Article 1** : d'accorder une subvention aux deux projets d'étude menés dans le cadre de la solidarité internationale dans le domaine de l'eau, sur l'enveloppe dédiée aux « actions de coopération » :

1- Zone Métropolitaine de León, Mexique « La Question de l'eau dans la Zone métropolitaine de León, Etat du Guanajuato, et la Communauté urbaine de Bordeaux, réflexions pluridisciplinaires et internationales, France - Mexique », subvention de La Cub : 75 600€

2- Hyderabad, Inde « Comprendre l'étendue de l'économie des tankers et son implication pour les ressources en eau: une étude du marché des tankers privés à Hyderabad », subvention de La Cub : 50 000€.

Pour un montant total de subvention de La Cub de 125 600 € (cent vingt cinq mille six cents euros).

**Article 2** : Monsieur le Président est autorisé, en vue de la réalisation des projets mentionnés à l'article 1, et dans la limite des montants ainsi définis, à signer les conventions bipartites ci annexées avec chacun des porteurs de projets concernés.

1- Le CEMCA au Mexique

2- Le SaciWATERs en Inde

**Article 3** : D'imputer les dépenses sur les crédits ouverts au :

- Budget Principal - op 05P128O003 – Coopération décentralisée – nature Analytique 1402/6745 – Subvention de Fonctionnement exceptionnelles aux personnes de droit privé – 811 – Eau et Assainissement,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

M. COLOMBIER vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,  
pour le Président  
par délégation,  
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
10 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 10 NOVEMBRE 2014

Mme ANNE-LISE JACQUET